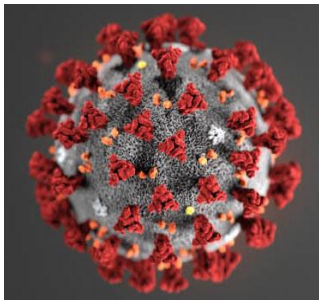


Châtillon, mars 2020

Bulletin municipal N°03

Communications officielles de la municipalité de Châtillon

CORONAVIRUS AVIS A LA POPULATION



Suites aux dernières mesures prises par la République et Canton du Jura en date du dimanche 15 mars 2020, le conseil communal a pris les dispositions suivantes :

Le secrétariat communal est fermé au public dès le 16 mars 2020 jusqu'à nouvel avis.

Pour toutes questions ou demande d'attestation, le secrétariat se tient à votre disposition par courriel secretariat@chatillon.ch ou par téléphone 032 422 37 17 du lundi au jeudi de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00.

Certains documents sont disponibles sur le site internet de la commune (www.chatillon.ch).

Le conseil communal

RECOMMANDATIONS

Le conseil communal vous demande également de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'enrayer la propagation de la pandémie. Il est notamment nécessaire de veiller aux personnes considérées à risque (personnes âgées et/ou atteintes dans leur santé).

Il compte sur vous pour faire preuve de solidarité et d'entraide durant cette période particulière.

Merci de l'aide que vous pourriez apporter.

« La durée des mesures prises par le Canton et la Confédération dépend de la responsabilité individuelle »

FERMETURE DE LA DECHETTERIE DE COURTETELLE

La commune de Courtételle a décidé d'appliquer les mesures recommandées par le Canton également à la déchetterie.

Ainsi, la déchetterie de Courtételle est fermée **dès le 16 mars 2020 jusqu'à nouvel avis.**

AGENCE AVS COMMUNALE

Le préposé à l'agence AVS communale a transmis sa démission au conseil communal après plus de 50 années, pour raison personnelles.

Le conseil communal souhaite encore une fois remercier M. Serge Comte pour son dévouement durant toutes ses années et lui souhaite une belle retraite.

En raison de la situation particulière actuelle en lien avec la pandémie du Covid-19, nous vous prions de contacter le préposé AVS **uniquement par téléphone** pour la fin de son mandat.

Le conseil communal

NOUVELLE PREPOSEE A L'AGENCE AVS COMMUNALE

Suite à la démission du titulaire, le conseil communal a nommé Mme Myriame Beuret en tant que préposée à l'agence AVS communale.

Mme Beuret prendra ses fonctions au 1^{er} avril prochain.

Le conseil communal

APPARTEMENTS A LOUER

Libre dès le 1^{er} juillet, appartement de 3.5 pces dans l'immeuble sis route de Courrendlin 3. Loyer mensuel 1'000.- + 180.- acompte de charges.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec M. Joseph Rossé, conseiller resp. des immeubles communaux, 032 422 78 89 ou avec le secrétariat communal, 032 422 37 17.